

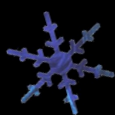
Montsalvy Infos

2018

N°18



Petites Cités
de Caractère



2

Bonne
et
heureuse
année

18

ÉDITO DU MAIRE

Voici déjà venu le moment des vœux.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et vos proches une bonne et heureuse année 2018.

L'année dernière, à même époque, nous vous faisons part des projets de travaux que nous souhaitions mettre en œuvre. Certains sont à présent réalisés : adduction d'eau des Garrigues, équipement numérique de l'école, pose d'une borne wifi dans le bâtiment de la mairie, et réfection de la rue des Toiles (réseaux et revêtement).

L'aménagement de la salle polyvalente en cours de réalisation est bien avancé et nous allons dès à présent remettre la salle à disposition des associations, du collège et de l'école primaire. Les travaux d'agrandissement devraient être terminés comme prévu fin avril.

En ce qui concerne la rue Marcellin Boule, la halle et le parking, les permis sont déposés, nous allons lancer les appels d'offres pour une réalisation au cours de l'année 2018.

L'Hôtel numérique (ancien Hôtel du Nord), malgré un retard dû à des imprévus, doit aussi se terminer avant la fin de l'année.

D'autre part, les travaux de captage d'eau sur les sites de Pouchine et du Garric vont débiter prochainement dès que la météo le permettra !

Dans chaque bulletin, l'équipe municipale accomplit son devoir d'information à l'égard de ses administrés et soyez assurés qu'elle met tout en œuvre pour que notre commune aille de l'avant, malgré les aléas budgétaires.

Michel PUECH



Photo de couverture :
Isabelle Lemaire

2018 N°18

Bulletin d'information
de Montsalvy
11 rue Marcellin Boule
15120 Montsalvy
04.71.49.20.10

www.montsalvy.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Puech

RÉDACTION

Commission communication

CRÉDIT PHOTOS

Isabelle Lemaire
Fredon Auvergne, SMOCE
Musée du Veinazès

Ce numéro a été tiré
à 500 exemplaires

DANS CE NUMÉRO

ACTUALITÉS

État-civil 2017
Jumelage avec Capien
Bonne année 2018
Borne WIFI
Bienvenue
Départ à la retraite

Rappel des démarches
administratives
Commémoration

Avancement du P.L.U.I.
Avis aux propriétaires
P.A.C.S.
Agence nationale des titres
sécurisés
Finances publiques

Bien vieillir dans le Cantal
Services à la personne

En cas de grand froid

Tarifs communaux 2018

TRAVAUX

École maternelle
Rue des Toiles
Salle polyvalente

INFOS COMMUNAUTAIRES

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE

3 Ateliers vannerie et football 12
3 Voyage en Camargue 12
3 Participation à la 30^e Ronde 12

ÉCOLES

3 T.A.P. 12
Noël de la commune 13
4 Marché de Noël 13
4 Projets d'école 13

ENVIRONNEMENT

5 Villes et villages fleuris 14
5 Chenilles processionnaires 14
5 Prairies fleuries 14
5 Infos du SMOCE 15

FOCUS

6 La Ronde de la Châtaigneraie :
6 30 ans déjà !! 16

NOS ASSOCIATIONS BOUGENT

À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER

9 19

HISTOIRE DE MONTSALVY

10 La destinée extraordinaire
d'un petit Montsalvyen (suite) 20

ACTUALITÉS

ÉTAT CIVIL 2017



Trois naissances :

Léa BONNET
Julia COSTE
Nino ALBESPY

Ils sont 39 à nous avoir quittés.



Ils se sont dits oui :

Lisa MASSET et
Clément SOISSONS

Emilie DEVERDELON et
Alexis AVALLON

BONNE ANNÉE 2018

Après avoir exposé les grands projets de la nouvelle année, M. le Maire a présenté ses vœux à la population. Les Montsalvyens ont ainsi pu découvrir l'avancée des travaux de la salle polyvalente.



BIENVENUE

Au père Jean Cheminade qui a rejoint la Paroisse Saint Joseph en Veinazès.



DÉPART À LA RETRAITE

Après 35 ans passés au service de la commune et des Montsalvyens, Jean-François Laborie a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis le 1^{er} janvier 2018, il profite d'un repos bien mérité.



JUMELAGE AVEC CAPIAN

Lors de la signature de la charte de jumelage avec Capian, le 21 août 2013, deux ceps de vigne avaient été offerts à la commune de Montsalvy. Après quatre années d'acclimatation, les premières grappes de raisin ont fait leur apparition au rond point !



BORNE WIFI



AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ICI VOTRE WIFI PUBLIC

Une borne Wi-Fi, un point (d'accès) Wi-Fi (Access Point : AP) ou bien un hotspot est un matériel qui donne accès à un réseau sans fil Wi-Fi permettant aux utilisateurs de téléphones mobiles, de tablettes tactiles ou d'ordinateurs portables de se connecter à Internet dans les lieux publics. L'accès fourni peut être gratuit ou payant pour l'utilisateur. Ainsi, depuis la fin du mois de décembre, le Conseil départemental a installé une borne dans les locaux de la mairie. Elle permettra de se connecter gratuitement sur Internet, sans code ni mot de passe, très prochainement.



RAPPEL SUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Inscriptions sur les listes électorales : tout au long de l'année, en mairie.

Inscription recensement 16 ans : les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leur 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Suite à cette démarche, la mairie leur délivre une **attestation de recensement**.

Ce document est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

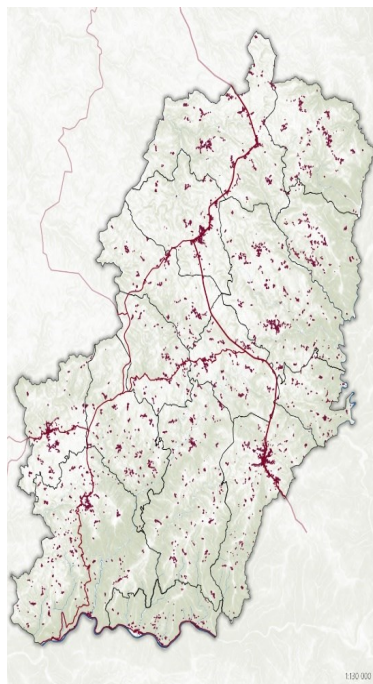
COMMÉMORATION



En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. À ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors des opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable devoir de mémoire.



ACTUALITÉS



AVANCEMENT DU P.L.U.I.

(Voir Montsalvy Infos n°17)

Les premiers documents relatifs à l'élaboration du P.L.U.I. ont été validés. Il s'agit du diagnostic ainsi que du PADDi (Projet d'Aménagement et de Développement Durables Intercommunal).

Ces documents sont consultables en mairie et en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy. Des panneaux synthétiques expliquant le diagnostic, ainsi que le PADDi seront exposés en mairie en début d'année.

Nous rappelons qu'un registre de concertation est également mis à la disposition des citoyens en

mairie afin de recueillir leurs différentes remarques, attentes, demandes... par rapport au futur document d'urbanisme. Les orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.) sont en cours d'élaboration. Les différents travaux portant sur le zonage et le règlement seront présentés en réunion publique courant mars 2018.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES !!!!



Le secrétariat de mairie est régulièrement sollicité pour des **demandes de location** de maisons individuelles avec terrain.

Face au nombre important d'habitations fermées ou mises en vente, **nous lançons un appel aux propriétaires** dont les logements pourraient satisfaire ces nombreuses recherches...

P.A.C.S.



L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (P.A.C.S.) est transféré aux mairies (et non plus au tribunal) depuis le 1^{er} novembre 2017. Ceci est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal Officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).



Suite à la suppression, le 31 décembre 2017, de la trésorerie de Montsalvy, les contribuables doivent désormais s'adresser au centre des finances publiques d'Aurillac Banlieue sis 98 rue Léon Blum – 15 000 AURILLAC – 04 71 64 27 42 – ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h et le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 15h.

Monsieur Le Maire a réussi, après négociations, à obtenir la permanence d'une journée complète, chaque jeudi dans les anciens locaux de la trésorerie de Montsalvy (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h).

Nous vous remercions d'adresser dès à présent vos règlements de factures d'eau et de services périscolaires au centre des finances publiques d'Aurillac Banlieue.



AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (P.P.N.G.) initié par le ministère de l'intérieur, les services des cartes grises et des permis de conduire, à la Préfecture du Cantal, sont fermés depuis le 6 novembre dernier.

Les demandes d'immatriculation ou de permis de conduire doivent être effectuées par les usagers sur le site de l'A.N.T.S. (Agence Nationale des Titres Sécurisés*) à l'adresse suivante : **www.ants.gouv.fr**

**La liste des titres sécurisés comprend notamment les titres d'identité et de voyage, les titres de séjour, les visas, les certificats d'immatriculation des véhicules...*

ACTUALITÉS



**Guide disponible
en mairie**

Le Département du Cantal a placé l'accompagnement des personnes âgées au cœur de ses priorités.

Il a élaboré le guide « Bien vieillir dans le Cantal - des réponses à chaque étape de vie » qui a pour but de vous accompagner dans vos démarches en regroupant les principales réponses pour prévenir au mieux et agir lors des moments importants de la perte d'autonomie.

Parce que les différents dispositifs sont complexes, parce que les situations des personnes le sont également, cet outil doit constituer pour les familles cantaliennes un élément de référence et de simplification pour emprunter le parcours le plus adapté à leurs besoins.

Extrait de l'Editorial du guide « Bien vieillir dans le Cantal - des réponses à chaque étape de vie » .

POUR NOUS CONTACTER :



RELAIS AUTONOMIE POUR LES AIDANTS
Dispositif Départemental d'Aide aux Aidants familiaux
Sur l'ensemble du département
Tel. 04 71 43 14 16

Plus d'infos sur
cantal.fr

SERVICES À LA PERSONNE

**Permanences
au 1^{er} étage de la Mairie**



Assistante sociale

**Sur rendez-vous uniquement
04.71.46.99.62**



**Mercredi, 1 semaine sur 2
de 9h30 à 12h
Sur rendez-vous uniquement
04.71.45.60.35**



**3^e jeudi du mois
de 10h00 à 12h00**



04.71.49.69.94



**Lundi, mardi et vendredi
04.71.43.52.97**

**RELAIS PETITE ENFANCE
PAYS DE MONTSALVY**
Les animations ont lieu
tous les vendredis
de 9h15 à 12h
à l'ancienne cantine.
Rez-de-chaussée de la mairie
04.43.33.10.82 - 06.79.53.78.14

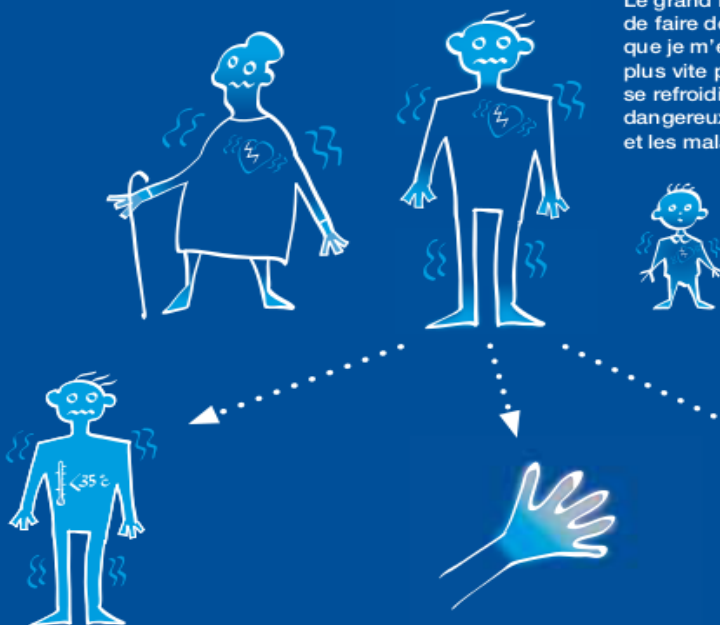
EN CAS DE GRAND FROID

Pendant l'hiver, les températures avoisinent zéro et peuvent être à l'origine de risques pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35° C), gelures pouvant conduire à l'amputation, aggravation d'éventuels risques cardio-vasculaires... Des gestes simples permettent cependant d'éviter les risques tout en prêtant une attention accrue aux enfants et aux personnes âgées qui, eux, ne se plaignent pas du froid !

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

En période de grand froid

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

TBWA\COMPTON © Alexis / C. Marschal - Novembre 2010 - Réf. W00240011011

TARIFS COMMUNAUX 2018

EAU ET ASSAINISSEMENT		SALLE DES FÊTES	
EAU POTABLE	1.50 € / m³	PERSONNE PRIVÉE MONTSALVY	80 €
LOCATION COMPTEUR	95 € / an	EXTÉRIEUR À MONTSALVY	120 €
ASSAINISSEMENT	1 €/ m³	CAUTION	100 €
DROITS DE PLACE		MÉNAGE	28 €/heure
	1.50 € / ml	SALLE POLYVALENTE	
CAMPING		ASSOCIATIONS MONTSALVY	65 €
CAMPEUR	5.00 €	AUTRES ASSOCIATIONS	135 €
AUTO	1.50 €	PERSONNE PRIVÉE MONTSALVY	260 €
CARAVANE	5 €	EXTÉRIEUR À MONTSALVY	500 €
CAMPING-CAR	5 €	CUISINE	100 €
TENTE	4 €	CAUTION SALLE	200 €
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	4 €	CAUTION CUISINE	
PISCINE		MÉNAGE	28 €/heure
ADULTE	2.50 €	LOCATION MATÉRIEL	
10 TICKETS	20 €	TABLE RONDE BOIS	4 €
MOINS DE 14 ANS	1.50 €	CHAISE	0.75 €
10 TICKETS	10 €	TABLE RECTANGULAIRE BOIS	1.60 €
VISITEUR	1 €	INSTALLATION PODIUM	40 €
COLONIE	1 €	CAUTION	100 €
SCOLAIRE	1 €	LOCATION TENTE DE RÉCEPTION	
MOINS DE 6 ANS	Gratuit	PERSONNE PRIVÉE MONTSALVY	150 €
PÊCHE		COMMUNES LIMITROPHES	180 €
ADULTE CARTE ANNUELLE	40 €	COMMUNES DE LA COM. COM	200 €
6 - 12 ANS CARTE ANNUELLE	15 €	CAUTION	500 €
MOINS DE 6 ANS	Gratuit	ASSOCIATIONS MONTSALVY	Gratuit
ADULTE JOURNÉE	6 €	CIMETIÈRE	
6 - 12 ANS JOURNÉE	3 €	CONCESSION 6 m²	16 € / m²
MOINS DE 6 ANS	Gratuit	CONCESSION 3 m²	22.50 € / m²
ADULTE PERMIS SEMAINE	15 €	CAVEAU D'ATTENTE	
6 - 12 ANS PERMIS SEMAINE	6 €	1 ^{ère} ANNEE	Gratuit
MOINS DE 6 ANS	Gratuit	DÈS LE 13 ^e MOIS	46 €/mois
CANTINE		COLUMBARIUM	
LE REPAS	3.20 €	ESPACE POUR 30 ANS	450 €
GARDERIE		ESPACE POUR 50 ANS	750 €
MATIN ET/OU SOIR	0.80 €	PLAQUE POUR COLUMBARIUM	12 €
PAR ½ HEURE ENTAMÉE		PLAQUE POUR PUPITRE	10 €
INFORMATIQUE		DISPERSION DES CENDRES	Gratuit

TRAVAUX

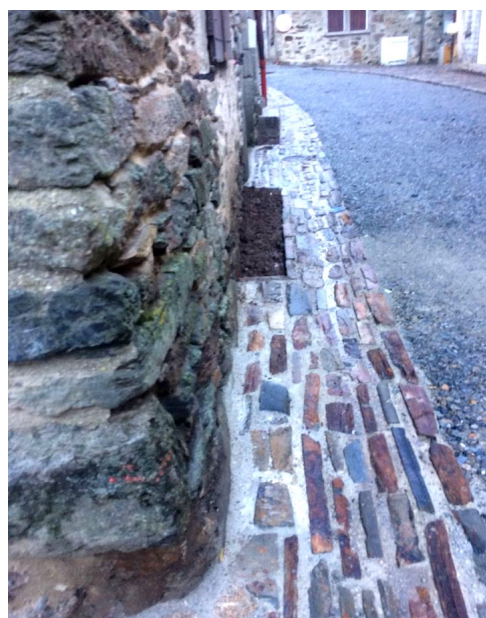
ÉCOLE MATERNELLE



Coup de jeune pour l'école maternelle !
En septembre, les enfants ont retrouvé leurs classes « relookées » avec des couleurs lumineuses et de nouveaux rideaux.

RUE DES TOILES

Malgré la fin des travaux, la couleur du granulat n'est pas conforme aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.
En conséquence, la réception du chantier n'a pu être réalisée et le revêtement attendu (gris clair) sera donc refait par l'entreprise.



SALLE POLYVALENTE



Vue de la salle



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Extension sanitaires, vestiaires, dojo et terrain de pétanque couverts



Local traiteur

Point sur les travaux

La première tranche des travaux se termine, redonnant ainsi l'accès à la salle polyvalente. Un règlement intérieur sera mis en place et applicable dès sa parution.

LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE, UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES ET DE PROJETS

La Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne se construit au service d'un territoire, de ses 51 communes et de ses 22 000 habitants.

Son action repose sur un objectif principal :

renforcer l'attractivité du territoire.

Services, énergie et numérique sont les fondations du développement du territoire.



Renforcer l'offre de services à la personne et l'offre d'équipements de proximité

Politique enfance-jeunesse

- Ouverture, début 2018, d'une micro-crèche à Lafeuillade en Vézie, d'un R.P.E. à Maurs ;
- Programme école numérique : mise à niveau des réseaux et équipements numériques pour développer un environnement numérique de travail, sans participation financière des communes ; un programme qui s'appuie sur l'opération déjà réalisée par l'ancienne Communauté de communes du Pays de Montsalvy ;
- Prise en charge du coût du transport scolaire pour les élèves des écoles primaires.

Une programmation culturelle de qualité, sur l'ensemble du territoire

Des équipements structurants

- Un gymnase communautaire à Maurs
- L'hôtel numérique à Montsalvy : des services à la population avec la maison des services ; des services aux entreprises pour les accompagner dans la transition numérique, faciliter leur installation et leur développement.

Le maintien de commerces de proximité, en partenariat avec les communes.

Valoriser les atouts économiques et touristiques du territoire

Promotion des circuits courts et des filières locales avec une action emblématique, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, autour de la châtaigne, c'est-à-dire relancer la production pour structurer, à terme, une filière locale.

Promotion de l'économie touristique : aménagement de sentiers de découverte et de randonnée dans la vallée du Lot et autour du lac de Saint-Etienne Cantalès.

Relier 2 bassins d'emploi, Aurillac et Figeac via la RN122

2 enjeux identifiés dans le cadre du prochain Contrat de Plan État Région (C.P.E.R.) : le contournement de Maurs et de Saint-Etienne de Maurs et l'examen d'un nouveau tracé de la RN122 en direction de Figeac et de l'A20.

Développer les partenariats avec la CABA

Signature d'une convention cadre, mise en place d'un service unifié pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, projet touristique autour du lac de Saint-Etienne Cantalès, etc.

Partager l'exercice de compétences nouvelles (GEMAPI...) avec la CABA et Cère et Goul en Carladès.

Vers la transition énergétique...

Le T.E.P.C.V. (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) :

- ➔ Permettre aux communes d'acquérir des véhicules électriques, installer des bornes publiques de recharge électrique, aménager des aires de covoiturage et des jardins familiaux, etc.
- ➔ Rénover l'ensemble de l'éclairage public : supprimer toutes les ampoules supérieures à 100 W,
- ➔ Installer des horloges de coupure nocturne, sans participation financière des communes, pour une économie d'environ 150.000 € par an.

La fiscalité environnementale

Partage entre communes et Communauté de communes de la fiscalité issue de la production d'énergie renouvelable. L'objectif est de partager les potentiels et les responsabilités, de créer des ressources pour financer projets et services.

...Et numérique

La Communauté de communes est reconnue par la Région territoire préfigurateur ou expérimental pour une couverture 4G totale.



VIE SCOLAIRE COLLÈGE



Ateliers du collège : **vannerie** avec l'Association des Paniers et **foot** avec l'E.F.C.V.

Au printemps prochain, les élèves de 4^e iront en **Camargue**.

Le programme très chargé comprendra la visite du site du Pont du Gard, Nîmes (arènes, Maison Carrée, Tour Magne), du parc historique de Beaucaire, la visite guidée d'Arles sur les pas de Van Gogh, les Saintes-Maries-de-la-mer, un arrêt à la manade de la Vidourlenque à Saint Laurent d'Aigouze, puis à Aigues-mortes, au Grau du Roi (Seaquarium), et enfin Montpellier pour assister à une représentation de l'Opéra Carmen.



Participation des collégiens de Montsalvy et de Vic-sur-Cère à la 30^e édition de la Ronde

TAP



Arts plastiques

à l'EHPAD



Atelier belote avec Générations Mouvement

Atelier tricotin



ÉCOLES



Vendredi 15 décembre, les enfants des écoles primaire et maternelle ont découvert **Victor le Magicien** et ont été envoûtés par sa prestation. De la corde avec ses improbables nœuds en passant par les cartes magiques et les disparitions de boisson, petits et grands ont partagé un moment fort sympathique, qui s'est terminé avec la traditionnelle venue du Père Noël. Dans sa hotte, de l'humour, des chansons et des cadeaux pour chaque classe.



Marché de Noël des écoles

Les collégiens, accompagnés par M. Segon (leur professeur de musique) et les enfants des écoles maternelle et primaire ont accueilli le public venu nombreux encore cette année.

Les enfants, ravis, ont vendu leurs créations réalisées en classe et présenté leurs différents travaux effectués lors des TAP et exposés à la salle des fêtes.



Projets d'école

Outre une découverte théâtre dans le cadre du festival des Rapatonadas, et 3 sorties « école et cinéma », nos écoliers ont participé au cross cantonal de Lafeuillade et à une sortie athlétisme au Stadium Jean Pellet à Clermont-Ferrand.

Cette année, les élèves de CE et de CM partiront en voyage scolaire à Saint Raphaël du 23 au 27 avril.

ENVIRONNEMENT

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Suite au passage du jury des Villes et Villages Fleuris, Montsalvy a obtenu cette année encore le **prix spécial du jury**, remis à Arnac.

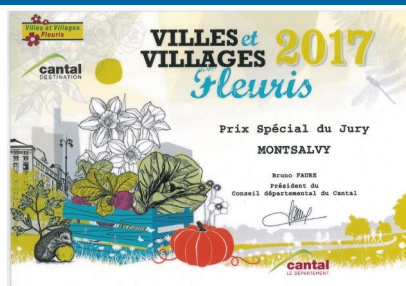
En ce début d'année, la municipalité a récompensé :

🌀 32 habitants pour la qualité de leurs plantations,

🌀 3 commerçants pour leurs efforts de fleurissement,

🌀 3 bénévoles qui participent à l'entretien, l'embellissement des plantations communales, et s'inscrivent par leurs initiatives dans les recommandations du label « Villes et Villages Fleuris ».

Les habitants sont invités à fleurir en pied de mur pour concurrencer pour les mauvaises herbes !



CHENILLES PROCESSIONNAIRES : PRUDENCE !

Les chenilles processionnaires du pin terminent leur développement et vont débiter les processions afin de s'enfouir. Durant les mois de janvier, février et mars essentiellement, il est recommandé d'éviter les zones de présence des chenilles en raison du risque allergique important : en effet, leurs poils urticants peuvent provoquer des réactions allergiques sévères. Des moyens de lutte sont en cours d'étude.

PRAIRIES FLEURIES



Bien que tardives, les deux prairies fleuries réalisées derrière la gendarmerie et au Puy de l'Arbre ont offert une très belle floraison jusqu'à la fin de l'automne.

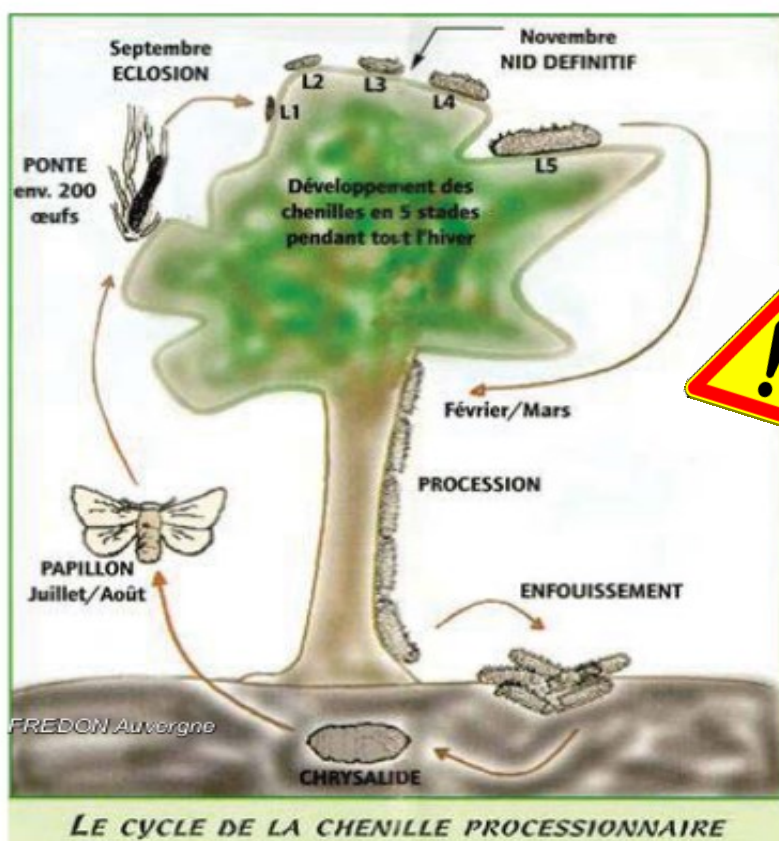


Schéma issu du Bulletin de Santé du Végétal n°1/2017 FREDON AUVERGNE

En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur le tri des déchets recyclables sur le territoire du SMOCE.

Le tri des emballages recyclables s'est progressivement déployé sur notre territoire depuis une vingtaine d'années. Dès lors, les choses ne sont pas restées figées.

Les **consignes de tri ont évolué** (et devraient évoluer dans les années à venir) pour une plus grande facilité pour l'habitant. En cas de doute sur les consignes de tri, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- consulter le guide de tri remis par votre intercommunalité* (disponible aussi sur internet) ;
- utiliser l'outil développé par le SMOCE : www.recyclercestliker.com



Les **quantités collectées** sélectivement **progressent** régulièrement même si d'importantes marges de progression existent encore. Pour continuer à progresser, n'hésitez pas à inciter vos proches à faire le geste de tri et lors de vos achats, vous pouvez aussi choisir des produits dont l'emballage est recyclable, en repérant les visuels suivants :



Si vous le pouvez, pensez-même à l'**achat en vrac** qui évite la production de déchets d'emballages !



Les **équipements de tri évoluent aussi**. Face à l'augmentation des quantités collectées et pour permettre de valoriser de plus en plus d'emballages, les centres de tri se sont modernisés.

Depuis près de 18 mois, les emballages recyclables de notre territoire sont dorénavant triés sur le centre de tri du SYDED du Lot à **Saint Jean Lagineste**, près de Saint Céré. Cette installation moderne permet de trier les emballages recyclables **du Lot** mais aussi de la **Corrèze**.



L'**utilisation mutualisée** d'un tel équipement est le fruit de réflexions engagées depuis quelques années par le SMOCE, avec le SYDED du Lot et le SYTTOM 19, qui ne pouvaient envisager seuls de mettre en place un équipement de tri évolutif d'une part pour accueillir des tonnages en augmentation et d'autre part pour assurer la séparation de nouveaux emballages plastiques. Grâce à la massification des tonnages, la modernisation du centre de tri a pu être envisagée tout en assurant un coût maîtrisé du service.

Le centre de tri de Saint Jean Lagineste peut donc accueillir sans difficulté l'augmentation attendue des tonnages collectés sélectivement par les habitants du territoire du SMOCE et permettre de trier au cours des prochaines années des nouvelles matières, pour s'adapter à l'évolution des consignes de tri qui est prévue par la réglementation**.

Pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour préserver les ressources naturelles, **j'ai choisi, je trie !**

*www.caba.fr - www.carlades.com - www.chataigneraie15.fr

** Article 70 (III - 5°) de la Loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique et pour la Croissance Verte

1988

L'office de tourisme
du canton de Montsalvy
et le Spiridon Club Aurillacois lancent
la Ronde,
une course de 100 km en 4 relais.
16 équipes prennent le départ.

Projet commun

Pour la réussite de cet événement, l'office de tourisme a fédéré, à ses côtés, l'association pour le développement touristique de la Châtaigneraie, les municipalités et les associations des villages traversés, le collège Marcellin Boule, les particuliers, la gendarmerie, le groupement des hôteliers restaurateurs de la Châtaigneraie Cantalienne et Pierre Soissons !



1997

La dixième édition apporte ses lettres de noblesse avec plus de 100 équipes au départ, plus de 600 convives au repas et l'attribution du Bipède d'Or dans sa catégorie : récompense suprême pour les organisateurs et l'équipe des bénévoles.



Une ambiance
festive !



De nombreux
bénévoles à
tous les postes !



Coup de projecteur

Cette course sportive fait découvrir les richesses naturelles et architecturales, que la gastronomie locale, participant ainsi à l'attractivité du territoire.



RONDE DE LA CHÂTAIGNERAIE : 30 ANS DÉJÀ !

Téléthon



1994

Les marcheurs se greffent à cette manifestation avec la mise en place d'un circuit de randonnée, en partenariat avec le Téléthon. Et une équipe part courir le Marathon de New York.



2001

La famille des sportifs s'agrandit encore avec l'arrivée des cyclos, en collaboration avec le comité départemental de cyclotourisme.



2005

Les collégiens entrent dans la ronde sur le dernier relais, pour franchir l'arrivée, parmi tous les sportifs engagés.



2007

L'Association de la Ronde de la Châtaigneraie voit officiellement le jour, suite à la fusion de offices de tourisme.

2010

Deux nouvelles communes adhèrent au concept de la Ronde. L'agrandissement du parcours donner naissance à deux tracés, Nord et Sud. Les participants découvrent les années paires le circuit Nord, et les années impaires, celui du Sud. L'arrivée des VTTistes complète alors la tribu sportive.



30 ans déjà !!

2.116 équipes,
soit 8.464 coureurs
1.267 cyclos
599 V.T.T.
et plus de 3.500 randonneurs
ont déjà participé
à cette belle manifestation.

NOS ASSOCIATIONS...



Défilé de mode
pour la 22^e fête des paniers



Fête patronale de Montsalvy :
défilé des chars fleuris et concours de déguisements !



Démonstration
de gravure le 14 août
lors du 1^{er} marché
des Artisans et de l'Artisanat d'Art
par Laurent NICOLAÏ...



...et fabrication
de bijoux Touareg
par M. ATTEFOCK,
orfèvre d'art



Concert d'accordéon avec Camille PRIVAT au mois d'août à l'église
et sortie de la chorale « Si ça vous chante » pour un concert le 5 novembre à Prunet



Deux nouveaux professeurs au
judo club : Mickaël Bartholomot
et Jordan Luis

Nos aînés à la
découverte du
château d'Auzers
(Cantal)



L'équipe (non complète) du club de handball

Ateliers « jeunesse
et patrimoine »
organisés par les
Amis de l'Abbatiale
dans le cadre des
Journées
Européennes du
Patrimoine, les 16
et 17 septembre





Médiathèque :
Contes pour le relais petite enfance et rencontre
avec l'écrivaine Marie-Sabine ROGER



20 janvier : remise du « label jeune » et
partage de la galette organisés par l'E.F.C.V.



À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER

JANVIER

Vendredi 26
A.G.

Ronde de la Châtaigneraie
Salle du conseil municipal

Samedi 27
A.G.

Générations Mouvement
Salle des fêtes

FÉVRIER

Vendredi 2

Spectacle Jeune public
Compagnie Fée d'hiver
Maison de retraite



Dimanche 4
Quine A.P.E.

Salle polyvalente

Dimanche 18
A.G.

Association des Paniers
Salle des fêtes

Dimanche 18
Thé dansant
Comité d'animation
Salle polyvalente

Du 19 au 21
Stage vannerie
Association des Paniers
Salle des fêtes

Vendredi 23
Don du sang
Salle polyvalente
14h—19h

Dimanche 25
Concours de belote
Générations Mouvement
Salle polyvalente

Dimanche 25
Repas annuel
Chasse
Salle des fêtes

MARS

Vendredi 23
A.G.
40^e anniversaire
Don du sang
Salle polyvalente



AVRIL

Du 16 au 18
Stage vannerie
Association des Paniers

MAI

Vendredi 11
Don du sang
Salle polyvalente
14h—19h

Du 5 au 27
Printemps des Arts
Expo des 20 ans !
Réfectoire des moines

JUIN

Expo annuelle
Amis de l'Abbatiale
Réfectoire des Moines

Samedi 16
Fête des écoles
Salle polyvalente

JUILLET

15 juillet
Marché des artisans et de
l'artisanat d'art

28 juillet
Fête des Paniers

HISTOIRE DE MONTSALVY

LA DESTINÉE EXTRAORDINAIRE D'UN PETIT MONTSALVYEN (Suite)

Sous la houlette d'Albert Gaudry, Marcellin Boule organise la Galerie de l'évolution au Muséum d'Histoires Naturelles.

Lors de l'inauguration, en 1898, il reçoit la Croix de Chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur.

Il succède à son maître et qui lui laisse son bureau à disposition.

À son décès, il tente de se présenter à l'Académie des Sciences à sa place, mais ses origines modestes sont un handicap majeur !

En 1908, il fait installer dans la galerie une copie d'un squelette de Diplodocus donné au Président Fallières par l'américain Andrew Carnegie.

Lors de l'inauguration, Clémenceau présent, lui dit : « *vous m'avez beaucoup intéressé* ». Ils resteront très liés.

Le 3 août 1902, deux prêtres, les frères Bouyssonie découvrent à la Chapelle aux Saints en Corrèze un squelette d'homme préhistorique. Ils l'envoient à Marcellin qui décrit pour la première fois un homme néanderthalien vieux de 60.000 ans.

En 1910, Albert 1^{er}, Prince de Monaco, lui demande de fouiller les grottes de Grimaldi. Suite à ces travaux une grande amitié s'instaure entre eux.



Institut de Paléontologie Humaine

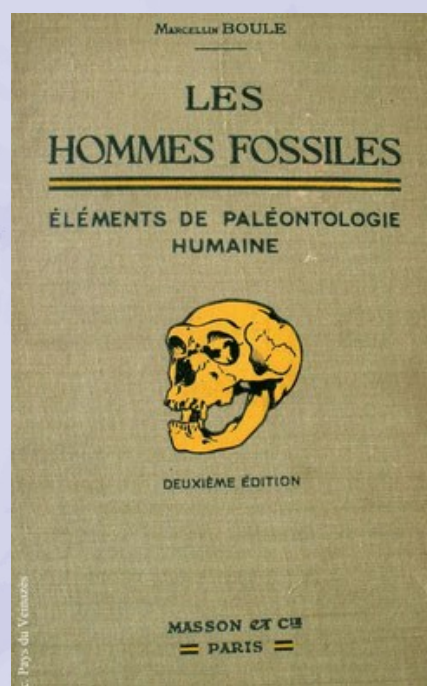
Le 23 novembre 1910, le Prince officialise le souhait de Marcellin de créer à Paris un Institut de Paléontologie Humaine.

La somme de 1.600.000 francs or est donnée pour construire le bâtiment.

Ce futur Institut est reconnu d'utilité publique, mais à cause de la guerre, il ne sera inauguré que le 23 décembre 1920. Marcellin en est le Directeur.

Deux ans plus tard, Le Prince de Monaco décède et fait de Clémenceau et Marcellin ses exécuteurs testamentaires.

Marcellin rédige de très nombreux ouvrages en complément de ses recherches mais aussi avec l'aide de ses collaborateurs et de ses élèves :



L'Homme de la Chapelle aux Saints, les grottes de Grimaldi, les Hommes fossiles, les annales de la paléontologie, l'Anthropologie, les grottes paléolithiques de Beni-Segoual, le Paléolithique de la Chine avec son élève Theillard de Chardin.

Il rédige aussi pour des raisons financières des cours d'histoires naturelles et des guides touristiques.

Il est sollicité pour rédiger un rapport concernant la question du captage des eaux à Aurillac. Lors de ses recherches il découvre des outils préhistoriques datant du quaternaire.

Il effectue le même travail concernant l'adduction d'eau à Montsalvy suite à une étude faite par Émile Duclaux de l'Institut Pasteur montrant la présence de très nombreux germes pathogènes dans l'eau distribuée « au Griffol ».